



Investir au Togo : Les secteurs porteurs

C'est ce mercredi que prennent fin à Lomé, les travaux de la deuxième édition du printemps de la coopération germano-togolaise à laquelle participent également des pays de la sous-région notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Au programme des activités, divers panels dont celui relatif aux opportunités d'affaires au Togo a été présenté par la Ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé.

Pour Mme Bernadette Legzim-Balouki, il existe une multitude de raisons majeures qui doivent inciter à investir dans le pays. Elle a en effet souligné aux opérateurs économiques allemands et de la sous-région que le Togo est un pays stable et sécurisé qui dispose d'infrastructures portuaires et aéroportuaires compétitives.

« Le Port de Lomé est le seul port en eau profonde de la sous-région pouvant contenir des gros porteurs et des bateaux de dernière génération. Il offre ainsi un grand domaine portuaire avec plusieurs opérateurs privés comme Bolloré, Mediterranean Shipping Company, Getma, Lomé Container Terminal,...etc. De nouveaux projets de développement et d'extension notamment la construction du troisième quai en 2014 ont permis de renforcer les capacités du port afin de le rendre beaucoup plus compétitif », a-t-elle expliqué.

L'offre d'un environnement favorable des affaires, la mise en

œuvre des mesures incitatives pour les investissements de même que la modernisation de l'administration togolaise sont autant de raisons évoquées par la ministre du commerce.

En 2016, le Togo a été en effet classé 3^{ième} meilleur réformateur en Afrique de l'Ouest et figure parmi les 10 pays les plus réformateurs dans le monde. « *Nous disposons aujourd'hui d'un Guichet unique de création d'entreprises performant qui permet de créer une entreprise dans un délai de 24 heures et à un coût réduit* », a ajouté Mme Legzim-Balouki.

Le Togo dispose par ailleurs de plusieurs instruments de garantie et de protection des investisseurs parmi lesquels l'Agence Nationale de Garantie et de Promotion de Financement des PME/PMI, la Cour d'Arbitrage du Togo (CATO), et les Chambres commerciales auprès du Tribunal et de la Cour d'Appel de Lomé.

L'agriculture, les mines, l'artisanat, le transport, les services, le tourisme, l'énergie, l'habitat et l'industrie sont autant des secteurs porteurs qui doivent attirer les investisseurs selon la ministre du commerce et de la promotion du secteur privé.

Il faut rappeler que la deuxième édition du printemps de la coopération germano-togolaise est une initiative du gouvernement togolais par le biais du ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine. Elle vise la promotion des affaires en vue du renforcement et de la consolidation des acquis de la coopération non seulement entre l'Allemagne et le Togo, mais aussi avec les autres pays africains.

David